



investir

Rivière·
du·Loup



États financiers



2025

Rapport du maire



Ce document est présenté conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes. L'article mentionne que, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en septembre, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe.

Pour l'exercice financier 2025, la Ville de Rivière-du-Loup a réalisé des investissements de près de 8,9 M\$ et généré un surplus non consolidé de 12,3 M\$. Le niveau général des dépenses a fait l'objet d'un contrôle assidu et l'enveloppe allouée a été respectée par l'équipe de direction. Les dépenses réelles de 2025 sont inférieures à celles qui avaient été inscrites dans les prévisions budgétaires, pour une somme de 2 M\$. Des économies ont été réalisées dans plusieurs postes, tels que l'enlèvement de la neige et les services d'aqueduc et d'égouts.

Après plusieurs projets d'envergure réalisés par la Ville dans les dernières années, le temps était venu de prendre un pas de recul et de mettre des efforts concrets dans la réduction du niveau de la dette, bien qu'elle soit entièrement sous contrôle et qu'elle soit adossée à une croissance plus élevée de la valeur de nos immobilisations. Nous avons fait des investissements majeurs dans les dernières années dans des projets d'envergure, puis avons ralenti la cadence en 2024 et 2025. Une reprise aura lieu en 2026 tel que mentionné au dernier budget.

Ainsi, l'endettement net de la Ville a connu une diminution de 4,2 M\$ par rapport à l'année dernière et s'élève maintenant à 65,8 M\$. Il est à noter que les emprunts liés au lieu d'enfouissement technique (LET) sont répartis entre les utilisateurs du site, bien qu'ils doivent être inscrits aux états financiers de la Ville. Une portion de 3 M\$ de l'endettement total est donc un endettement partagé et non seulement de la Ville.

Les surplus cumulés atteignent 42,9 % du budget global, ce qui dépasse notre objectif fixé à 20 %. Outre la gestion rigoureuse des dépenses, le surplus provient également de revenus additionnels tels que l'obtention de nouvelles subventions, la vente de terrains, les revenus d'intérêts et l'accroissement des taxes et des compensations tenant lieu de taxes liés à l'essor immobilier et aux droits de mutation.

Ce surplus nous donne collectivement une marge de manœuvre pour le financement de certains projets et surtout, nous permet de limiter le recours à l'endettement. La prudence des récents budgets et le surplus réalisé permettent d'espérer maintenir les hausses de taxes des années futures à l'inflation ou en deçà.

RESPECT INTÉGRAL DE TOUS LES RATIOS

La recherche de programmes de subvention, le paiement comptant ou l'utilisation du fonds de roulement permettent à la Ville de poursuivre ses investissements, tout en respectant les balises de contrôle de la dette dont elle s'est dotée. Pour l'année 2025, ceux-ci demeurent sous les maximums établis et s'éloignent en outre des valeurs maximales qu'ils frôlaient de plus près en 2022 et 2023 :

- 1) 1,99 % pour l'endettement total net à long terme sur la richesse foncière uniformisée | Ratio à 2,75 %;
- 2) 15,23 % du service de la dette sur les dépenses et le remboursement de la dette | Ratio à 18 %;
- 3) 27,03 % d'endettement sur l'actif | Ratio à 33 %.

AFFECTATIONS DES SURPLUS

Le fonds de roulement sera augmenté de 1 M\$, portant le capital autorisé à 11,35 M\$. L'utilisation du fonds de roulement permet à la Ville de financer certains projets d'investissement en recourant à cette enveloppe plutôt qu'au financement à long terme, une stratégie qui s'inscrit dans le plan de contrôle de la dette.

Une somme totale de près de 7,45 M\$ sera affectée à diverses fins, dont 675 000 \$ pour le logement social et 2,9 M\$ pour la participation de la Ville à l'agrandissement des centres de congrès. Une somme de 1 M\$ a également été réservée pour la mise à niveau des infrastructures sportives. Les autres affectations concernent principalement les surplus réalisés aux services d'aqueduc et d'égouts, l'enlèvement de la neige, le lieu d'enfouissement technique, la confection du rôle d'évaluation, les services professionnels, ainsi que la relance du budget participatif.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers 2025 ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton en date du 29 avril 2026. À la suite de la réalisation de son mandat, l'auditeur indépendant donne les conclusions de son rapport où il est d'avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section *Fondement de l'opinion avec réserve*, que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Rivière-du-Loup et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de leur dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

La réserve de l'auditeur porte sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, faute d'éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les montants comptabilisés.

Pour plus de détails, les citoyens sont invités à consulter le rapport financier 2025, disponible d'ici quelques heures au VilleRDL.ca sous *Ville* puis *Budget*.

ANNEXE 1 – AFFECTATION DES SURPLUS

DESCRIPTION	MONTANT
Lieu d'enfouissement technique	750 000 \$
Mise à niveau des infrastructures sportives	1 000 000 \$
Orthophoto	20 000 \$
Égouts	677 104 \$
Enlèvement neige	146 135 \$
Budget participatif	100 000 \$
Confection du rôle d'évaluation	125 000 \$
Réclamation dommages et intérêts	75 000 \$
Optimisation site web	25 000 \$
Fonds industriel	146 944 \$
Entretien majeur secteur culturel	75 000 \$
Logement social	675 000 \$
Services professionnels	75 000 \$
Aqueduc	659 268 \$
Participation agrandissement centre des congrès	2 900 000 \$
SOUS-TOTAL	7 449 451 \$
Augmentation du fonds de roulement	1 000 000 \$
TOTAL	8 449 451 \$